



# LA BRETAGNE SANS NANTES, CA SUFFIT ! OUI A L'EUROPE DES PEUPLES !

La division de la Bretagne affaiblit les forces de la région, entretient la rivalité entre Nantes et Rennes et l'affaiblit tant culturellement qu'économiquement au détriment des intérêts de la population.

## A JEUNE BRETAGNE, NOUS EXIGEONS LA REUNIFICATION !

C'est une réalité humaine et historique, la Loire-Atlantique a été séparée du reste de la Bretagne en 1941 puis cette partition a été prorogée par des lois et décrets en 1956, 1972 et 1982, contre la volonté des habitants, bretons depuis 851.

C'est la volonté de la population (63% d'opinions favorables en Bretagne à 4 départements, 75% en Loire-Atlantique).

C'est la volonté des élus (le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Général de Loire-Atlantique ont voté favorablement en 2001 et interpellé le gouvernement, 2000 élus ont signés la charte des élus pro-réunification).

C'est notre intérêt pour le développement économique et l'emploi, la Bretagne réunifiée est une région de taille européenne et cohérente dans une construction moderne et dynamique.

C'est notre droit (la loi autorise les modifications de limites régionales, droit européen et international).

## REJOIGNEZ JEUNE BRETAGNE ET ENSEMBLE OBTENONS LA REUNIFICATION !

***Rejoignez Jeune Bretagne !  
La Génération du Patriotisme  
Identitaire, Écologiste et Solidaire !***



***www.jeune-bretagne.com 06 21 46 20 05***



# LA BRETAGNE SANS NANTES, CA SUFFIT ! OUI A L'EUROPE DES PEUPLES !

La division de la Bretagne affaiblit les forces de la région, entretient la rivalité entre Nantes et Rennes et l'affaiblit tant culturellement qu'économiquement au détriment des intérêts de la population.

## A JEUNE BRETAGNE, NOUS EXIGEONS LA REUNIFICATION !

C'est une réalité humaine et historique, la Loire-Atlantique a été séparée du reste de la Bretagne en 1941 puis cette partition a été prorogée par des lois et décrets en 1956, 1972 et 1982, contre la volonté des habitants, bretons depuis 851.

C'est la volonté de la population (63% d'opinions favorables en Bretagne à 4 départements, 75% en Loire-Atlantique).

C'est la volonté des élus (le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Général de Loire-Atlantique ont voté favorablement en 2001 et interpellé le gouvernement, 2000 élus ont signés la charte des élus pro-réunification).

C'est notre intérêt pour le développement économique et l'emploi, la Bretagne réunifiée est une région de taille européenne et cohérente dans une construction moderne et dynamique.

C'est notre droit (la loi autorise les modifications de limites régionales, droit européen et international).

## REJOIGNEZ JEUNE BRETAGNE ET ENSEMBLE OBTENONS LA REUNIFICATION !

***Rejoignez Jeune Bretagne !  
La Génération du Patriotisme  
Identitaire, Écologiste et Solidaire !***



***www.jeune-bretagne.com 06 21 46 20 05***